

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 128 (1983)
Heft: 6

Artikel: Les implications stratégiques des relations économiques Est-Ouest
Autor: Braunschweig, Pierre-Th.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les implications stratégiques des relations économiques Est-Ouest

Par Pierre-Th. Braunschweig

Membre de l'Institut stratégique des Etats-Unis.

En 1920, le premier ministre britannique Lloyd George déclarait que, comme l'on n'était pas parvenu à raisonner la Russie par la force, l'Occident devait tenter d'y parvenir par la voie du commerce¹. Car cette arme permettrait «to bring an end to the ferocity, the rapine and the crudity of Bolshevism surer than any other method»².

Les adversaires des échanges commerciaux avec l'Est peuvent avancer d'aussi solides références: L.-B. Kamenev, le collaborateur de Lénine exécuté en 1936, disait en mars 1921: «Nous sommes certains que les capitalistes avec lesquels nous parviendrons à commercer le feront à nos conditions et creuseront leur propre tombe [...] Le capital étranger jouera le rôle que Marx lui a assigné [...] Il le fera avec chaque pelletée de charbon, chaque baril de pétrole que nous produirons en Russie grâce à l'assistance technique étrangère.»³ Et Lénine disait avec encore plus d'humour que les capitalistes iraient jusqu'à vendre aux communistes la corde destinée à les pendre.

La question de savoir si les relations commerciales entre l'Ouest et l'Est renforcent le communisme et le rendent plus dangereux, comme Lénine et Kamenev semblaient le croire, ou si

elles sont de nature à l'amadoué et à le rendre plus pacifique, comme l'espérait Lloyd George, n'a trouvé à ce jour aucune réponse satisfaisant tout le monde. Il y aura tantôt vingt ans, et cette tendance s'est accentuée dès le début des années septante, le commerce Est-Ouest a pris un essor sensible.

En parallèle s'est développée la conscience du fait que des relations commerciales entre pays de sociétés différentes sont quelque chose d'autre qu'entre partenaires occidentaux. Les réactions de l'Occident à l'accroissement des échanges avec les pays du bloc de l'Est diffèrent nettement les unes des autres.

En simplifiant quelque peu et en schématisant, on peut résumer ainsi les opinions: les milieux du commerce et de la finance saluent, à quelques exceptions près, l'élargissement des occasions d'affaires avec les partenaires est-européens. Les difficultés découlant des caractéristiques de l'économie dirigée sont tenues pour surmontables.

A cette quasi-unanimité des cercles économiques ne correspond aucune identité de vues comparable sur le plan politique, où l'éventail va de l'acquiescement le plus total au rejet le plus net. D'un côté, on voit dans l'imbrication

croissante des économies, ou du moins la multiplication des contacts, un complément bienvenu de la politique de détente. On espère qu'un tissu dense d'intérêts communs servira à limiter le risque d'une confrontation Est-Ouest. M. Henry Kissinger, par exemple, est de l'avis que «a carefully and prudently designed trade and credit policy is bound to create vested interests that can act as incentive for responsible conduct»⁴.

Une école opposée dénonce le danger inhérent à de telles relations avec un système politique qui continue de se déclarer lui-même comme hostile à l'Occident. Qu'on le veuille ou non, ces relations ne feraient que renforcer l'économie de l'adversaire potentiel et, par conséquent, sa capacité militaire. Elles profiteraient avant tout au système économique plutôt déficient de l'Union soviétique et des autres pays de l'Europe de l'Est. Il est vraiment peu raisonnable de permettre à l'Union soviétique d'acquérir de la technologie de pointe à l'Ouest, dont bénéficieront ses forces armées⁵, ou qui aidera ses autorités à surmonter mieux les entraves de l'économie dirigée. En tout état de cause, l'octroi de crédits devrait faire l'objet de concessions politiques ou militaires et ne pas être laissé au libre-arbitre de l'imprévisible marché privé.

M. Henry Kissinger partage cette opinion, exigeant que les «East-West trade cannot be 'free'. It must be subjects to some political control and some political conditions. All of the

industrial democracies have agreed to this principle, though they have applied it with varying degrees of conviction»⁶.

Un troisième groupe est favorable à un développement de la coopération économique avec l'Est en corrélation avec un encouragement à sa libération dans les domaines politique, social et culturel. On cite: promotion des droits de l'homme, liberté d'émigrer, création de courants d'information, échanges scientifiques et culturels. Une telle conception entend lier adroitement coopération économique et ouverture de la société des pays communistes. Toutefois, il ne faudrait pas s'attendre à des merveilles. «There is no question that Communist nations are prepared to pay some price for increased trade», constate M. Kissinger, en lançant en même temps l'avertissement d'un ancien secrétaire d'Etat expérimenté: «But it is important to understand what this principle is and not to act as if it could be exacted mechanically in every field by unilateral demand. As a general proposition public concessions are more likely to be obtained in the field of international conduct, with respect to which foreign countries have a defined interest and legal standing, than in matters traditionally considered the subject of domestic policy.»⁷

(A part ces diverses attitudes face aux liens économiques, existe toute une série de phénomènes spécifiques dont une partie a joui ces derniers temps d'un regain d'importance et

d'actualité, alors que d'autres faisaient antérieurement l'objet de débats. Nous nous limitons ici à évoquer au passage le problème de l'endettement massif, nous réservant de revenir par la suite sur ce thème.)

En définitive, toutes ces discussions tournent autour d'une seule et même question: Ces relations développent-elles la sécurité des deux partis en présence ou la mettent-elles en danger? Quant à la sécurité, elle est comprise par les hommes politiques des deux hémisphères comme maintien du système propre, c'est-à-dire maintien des structures et des valeurs existantes et perception de ses intérêts face à ceux de l'autre bloc. En d'autres termes: «Dans quelle mesure la coopération intrasystèmes accumule-t-elle des forces stabilisatrices ou de potentiels conflictuels, élargissant ou comprimant la sphère dans laquelle semble impensable tout règlement des conflits par les armes?»⁸

A propos d'une sécurité fondée sur la coopération internationale

L'expression de Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe semble prouver que l'on a vu dans la coopération économique comme un instrument d'intégration. Elle fait l'objet du deuxième chapitre de l'Acte final d'Helsinki. Que, par ailleurs, cette coopération puisse être utilisée comme arme politique, et elle le sera, n'a guère besoin d'être relevé.

La question qui nous occupe ne date

pas d'aujourd'hui. Francis Bacon déjà (XVI^e-XVII^e siècle) défendit, par exemple, la thèse selon laquelle toute augmentation de propriété se faisait aux dépens de tiers. Au XVIII^e siècle, Montesquieu prônait le commerce international comme favorable à la paix, du moment qu'il rendait interdépendants les partenaires. Un Fichte, par contre, au XIX^e, le déconseillait comme menant forcément à la guerre, car l'un chercherait toujours son avantage au détriment de l'autre⁹.

L'actuel débat sur la détente montre à l'envis, lui aussi, que les effets escomptables de la coopération Est-Ouest sont des plus controversés¹⁰. Tirant un premier bilan de l'Ostpolitik de Bonn, M. Egon Bahr affirmait, exemple choisi parmi d'autres, que c'était un objectif primordial de la politique étrangère que «d'institutionnaliser l'intérêt pour la paix et son maintien par des projets commerciaux de grand style et profitables aux deux côtés»¹¹. Deux ans plus tard, en 1975, l'argumentation soviétique officielle à propos des résultats de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe comprenait un parallèle semblable entre collaboration économique et paix en Europe. Elle tenait les décisions de la «deuxième corbeille» pour un apport important à la «concrétisation de la détente» et insistait sur le fait qu'il s'agissait de la rendre «irréversible»¹². Il convient vraisemblablement de voir en de telles affirmations une bonne dose d'optimisme de circonstance (estimation

partagée par Renata Fritsch-Bournazel), sans lequel on ne saurait constater de rapport causal patent. D'un autre côté, ces dernières années ont vu la politique française de l'Est et celle de la République fédérale s'approfondir surtout dans le secteur économique, et cela d'une façon marquée au point de faire l'objet d'investigations scientifiques dont les conclusions sont déjà disponibles; et l'on tendrait avec M^{me} Fritsch à l'interpréter comme un indice que, en période de stagnation des relations politiques, la coopération économique voit s'accroître sa signification en tant qu'élément le moins vulnérable du processus de détente. M. Daniel Yergin, de Harvard, explicite ainsi la raison de ces rapports américano-soviétiques: «Le commerce constitue le domaine non militaire principal dont nous disposons dans nos relations et l'impulsion la plus forte de notre collaboration.»¹³ C'est sur une telle appréciation que se fonde la thèse (claire, bien que formulée de façon quelque peu compliquée) de M. Friedemann Müller, selon laquelle «les échanges commerciaux comblent un vide de la communication coopérative afin de faire contrepoids à l'opposition idéologique et à la menace mutuelle inhérente aux potentiels d'armement, en un mot à la communication conflictuelle»¹⁴.

Selon M. Karl-W. Deutsch¹⁵, l'avènement d'une «communauté de sécurité», au sein de laquelle tout conflit se résoudrait sans recours à la

violence, présuppose trois conditions:

- en premier lieu, la reconnaissance de valeurs fondamentales;
- en deuxième lieu, du «responsiveness» doit exister entre les partenaires, à savoir une capacité de percevoir les besoins de l'autre et une disponibilité à l'aider à les satisfaire;
- en troisième lieu, les comportements déterminants de l'autre parti doivent être mutuellement prévisibles, qu'il s'agisse du politique, de l'économique ou du social.

Si l'on considère le rapport actuel Est-Ouest, on peut parler sans se tromper d'un intérêt commun à la survie, et donc à s'assurer de la paix dans le sens d'une inhibition de la possibilité d'une guerre nucléaire suicidaire. M. Friedemann Müller tient les chances de stabilisation de la confrontation idéologique par le truchement du commerce Est-Ouest pour nettement plus favorables que dans le cas Nord-Sud. Entre Est et Ouest, il s'agit de blocs émancipés revendiquant, chacun pour soi, la liberté d'action dans le commerce extérieur, et qui ne s'engagent que là où ils trouvent leur propre profit. M. Müller admet cependant que les conditions plus favorables qu'offrent les échanges commerciaux à la stabilisation n'excluent pas qu'ils puissent porter en eux le germe de «sérieux potentiels de confrontation». On peut s'en convaincre à la lecture des questions suivantes, questions également soulevées par la presse:

- L'armement de l'Est profite-t-il des importations de technologie occidentale?
- Le déséquilibre mis en lumière par l'endettement des pays de l'Est n'est-il pas facteur de tensions?
- Les relations commerciales ne sont-elles pas source de dépendances pouvant tourner au chantage?

Du concept de sécurité économique

La crise de l'énergie 1973-1974, suite à la guerre de Yom Kippour, n'a pas peu contribué à ce que, désormais, la sécurité économique se voit attribuer un poids plus grand au côté de la militaire. La sécurité du ravitaillement a pris une telle dimension qu'il est évident que la dépendance des Etats industrialisés occidentaux en matières premières, notamment en sources d'énergie, offrait une possibilité de faire pression (voire même de chantage) sur eux.

La vivacité du débat qui s'ensuivit a presque fait perdre de vue que l'approvisionnement en énergie n'est qu'une fraction de la question (même si cette fraction est incontestablement de première importance) et que l'économie prise dans son ensemble n'est qu'un facteur parmi d'autres (militaire, diplomatique, politique interne) qu'il s'agit d'intégrer dans une stratégie pondérée.

Du point de vue de la sécurité, les relations économiques internationales forment deux groupes: d'abord, celles qui représentent à la fois un avantage pour l'un et un préjudice pour l'autre;

ensuite, celles qui, bien qu'équilibrées au départ, peuvent déboucher pour les deux parties aussi bien sur des avantages que sur des inconvénients, voire présentent d'emblée les uns et les autres.

M. Müller place dans la première catégorie les «relations de puissance - dépendance». La capacité d'un pays d'influencer la sécurité de ravitaillement d'un autre (donc un avantage) constitue en même temps une dépendance pour cet autre (donc un inconvénient). Si l'on considère la puissance économique comme unique instrument de la sécurité (ce que pensent certains auteurs), cela revient à ne retenir que cette première catégorie comme déterminante et à prendre en compte ou à rechercher que l'accroissement de la sécurité d'un côté soit lié à sa perte de l'autre.

Ressortissent à la seconde catégorie, celles des avantages et des inconvénients orientés vers un but commun, les formes de coopération qui sont choisies parce que utiles aux deux partenaires, et pour lesquelles les questions de puissance et de dépendance ne jouent qu'un rôle de deuxième plan. M. Müller cite ici non seulement le commerce de marchandises peu influencé par les impératifs de sécurité (comme celui de la plupart des biens de consommation) et la coopération dans des pays tiers, mais aussi un bon exemple tiré de la protection de l'environnement: le maintien de la propreté de la Baltique. Une telle forme de collaboration jouit d'un

caractère stabilisateur évident: se nuit à soi-même qui nuit à autrui. «La valeur découlant de la renonciation à une confrontation destructrice croît en raison de l'intérêt commun» (Müller). Ou, si je puis encore citer M. Yergin: «L'expansion du commerce ne garantira pas la paix et ne conduira pas à la concorde internationale [...]. Mais [...] à un échelon inférieur, elle peut beaucoup. Elle est génératrice, en premier lieu, d'intérêts communs, [...] communique de nouvelles impulsions à la stabilité et pose les fondements d'un développement prudent des relations.»¹⁶

(Pour être complet, citons ici une troisième catégorie, celle des «non-relations», à savoir l'autarcie. Alors que M. Müller, à titre d'exemple, tient pour désormais impensable, pour les deux parties, une suspension totale de leurs relations économiques, il discerne l'importance, du point de vue de la politique de sécurité, d'une certaine autarcie, qu'elle découle de la possession de ressources naturelles ou de la fiabilité du ravitaillement en biens dont l'importation est particulièrement vulnérable, tels le gaz naturel ou l'uranium. On peut assimiler cette troisième catégorie à la première, si l'on tient pour nulles les relations «puissance - dépendance».)

L'importance du commerce Est-Ouest

Après avoir examiné les relations internationales sous leurs différents aspects, il semble opportun de mettre en lumière de quel poids sont celles qui

existent entre l'Est et l'Ouest. Le moment est venu de parler du volume des transactions. On s'aperçoit alors que ces échanges n'ont en aucune manière l'ampleur que laisse supposer la presse et le débat politique. Ainsi, le total des importations-exportations entre la RFA et les pays du COMECON s'éleva à 26 milliards de DM en 1976, ce qui ne représente même pas 6% du commerce extérieur de la République fédérale. L'Allemagne de l'Ouest entretient avec les seuls Pays-Bas des relations commerciales représentant plus du double de celles qu'elle a avec l'ensemble du COMECON. La signification de son commerce avec l'Est prend une valeur encore plus réduite pour la Suisse: en 1982, notre pays importait de l'Est pour 2,3 milliards de francs de marchandises (4% de son commerce extérieur) et y exportait pour 1,64 milliard (3,1%). Ce qui équivaut à peu près aux échanges commerciaux avec l'Autriche. En revanche, elle importait (en 1981) pour 40 milliards des pays de la CEE (65%) et y exportait pour juste 26 milliards (49%). Ou considérons les pays en voie de développement: La Suisse y exporte presque sept fois plus que dans le COMECON. Cela dit, elle se tient, avec en gros 4% d'échanges commerciaux avec l'Est, dans le cadre des pays de la Communauté. Si les chiffres correspondants sont encore plus faibles aux Etats-Unis, cela tient au fait que, à l'instar de l'URSS, ils constituent en eux-mêmes des espaces économiques de dimension continen-

tale. Riches en matières premières et en source d'énergie, d'une faible densité de population, ils bénéficient d'un haut degré d'autarcie. C'est pourquoi la proportion du commerce extérieur des pays européens dans leur produit social brut est sensiblement plus forte que ce n'est le cas aux Etats-Unis et en URSS¹⁷.

Toutefois, la signification du commerce Est-Ouest est différente, pour les partenaires de l'Est. Comme leur commerce extérieur est en soi nettement moins développé, le volume de leurs échanges avec l'Occident prend une tout autre importance. C'est près d'un tiers de leur commerce extérieur que les pays du COMECON font avec l'Ouest. Cela représentait 31% pour l'Union soviétique en 1977. La RFA fait ici figure de championne des partenaires occidentaux, puisqu'elle représente le quart des échanges avec le COMECON, proportion dont la valeur est encore plus élevée si l'on considère qu'elle exporte des marchandises à haut contenu technologique.

Ce sont les chiffres absolus qu'il convient de ne pas perdre de vue lorsque l'on parle d'une forte croissance Est-Ouest au cours de la première moitié des années septante. Parallèlement au processus de détente, les pays de l'Est européen connurent une certaine ouverture qui dénoua considérablement leur politique d'autarcie des années cinquante et soixante. Ainsi, le taux de croissance des échanges avec les pays du COME-

CON fit plus que doubler durant cette période par rapport à celui du commerce extérieur des pays occidentaux entre eux. D'après les statistiques de l'OCDE, le développement des échanges entre la RFA et l'URSS fut de 429% en cinq ans (de 1971 à 1976), ces deux pays étant les partenaires commerciaux les plus forts respectivement de l'Ouest et l'Est. Mais, comme dit plus haut, on ne saurait parler d'une augmentation spectaculaire, et l'on ne doit pas trop se laisser impressionner lorsque le point de départ est bas.

M. Friedemann Müller compare dans ce contexte, et c'est une bonne illustration, les exportations soviétiques d'huiles minérales de 1976 avec celles de l'année précédente: elles augmentèrent de 30% avec la RFA, de 200% avec la France et se multiplièrent par 40 avec l'Angleterre, alors que, pour aucun de ces trois pays, le pétrole soviétique ne couvrit cette année-là plus de 3% de leurs besoins.

Si l'on considère maintenant non seulement le volume, mais la structure des échanges Est-Ouest, il apparaît que celle-ci s'écarte fortement de celle qui caractérise le commerce interoccidental, en ce sens que ce sont des biens fort différents qui sont exportés. Alors que la Communauté livre au COMECON des produits finis à plus de 90%, elle prend, en contrepartie, pour plus de 60% de matières premières.

Disparité des échanges Est-Ouest

Après avoir pris connaissance de l'extension et de la signification de ces

relations, il convient d'en examiner de plus près les disparités.

Leurs implications du point de vue de la politique de sécurité résultent du fait que tout déséquilibre présente un risque en offrant une base de changement. En d'autres termes, il est possible d'acquérir une connaissance de la marge de manœuvre du jeu de politique extérieure et de politique de sécurité par l'analyse de ces disparités. Nous allons examiner quatre facteurs de déséquilibre particulièrement significatifs: en premier lieu, l'inégalité politique de réglementation – on veut entendre par là la disparité qualitative des relations entre systèmes économiques différents; en deuxième lieu, l'inégalité d'importance du volume de ces relations pour les deux partenaires – nous venons de l'illustrer par des chiffres; en troisième lieu, la différence des structures commerciales – nous mettrons l'accent sur ce point, ainsi que sur le quatrième, le déséquilibre de la balance commerciale et de celle des paiements, avec l'endettement qui en résulte.

A propos du **point 1**. L'inégalité politique en matière de réglementation découle du fait que les échanges économiques Est-Ouest se font sur la base de la concurrence de type occidental, en appliquant le système occidental d'établissement des prix et en usant de monnaies occidentales¹⁸. Cet avantage de l'Ouest part moins d'une volonté de domination qu'il n'est à porter au compte de l'incurie de l'économie dirigée soviétique, de son

incapacité à offrir une alternative au règlement des relations commerciales internationales. Bien sûr, on assiste à de timides tentatives du côté soviétique d'y porter remède, notamment en cherchant à rendre attrayants les marchés de compensation. Selon les estimations de l'U.S. Advisory Committee on East-West Trade, datant de 1976, 28% du total des échanges commerciaux entre l'Europe orientale et l'Occident (y compris 20% d'exportations américaines) étaient des opérations de compensation¹⁹. Il est dans la nature de cette forme de transactions de présenter un profil marqué davantage par le dirigisme économique que par les lois du marché et de la finance. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie soviétique, M. B.A. Borisov, s'exprimait clairement en affirmant: «Les opérations de compensation reflètent l'économie dirigée.»²⁰ Mais ce ne sont là que des tentatives, et les caractéristiques de l'économie de marché prédominant dans les échanges Est-Ouest, ce qui, par force, donne du fil à retordre aux dirigeants de l'autre système.

A propos du **point 2**. Comme nous l'avons vu, l'importance relative du commerce extérieur n'est pas la même à l'Ouest qu'à l'Est dans leurs échanges. Ici, ils ne représentent que 4 à 6%, là-bas, ils dépassent 30%. Il en résulte une vulnérabilité bien plus grande des membres du COMECON. S'y ajoute la différence de nature des marchandises en transaction: quasi tous les produits acquis par l'Occident à l'Est

sont disponibles sur d'autres marchés. En revanche, ceux de haute technologie qu'importe le COMECON des pays industrialisés du monde libre ne peuvent être acquis ni à l'intérieur de son propre espace ni dans le tiers monde.

A propos du **point 3** (la différence des structures commerciales en présence). La tendance du commerce extérieur interoccidental est de type substitutif. Cela signifie que chacun exporte et il en importe des matières premières, des denrées alimentaires, des produits semi-finis et des produits finis. La Suisse, par exemple, a exporté en 1981 des textiles pour 3,8 milliards de francs et en a importé pour 5,7 milliards. Les échanges Est-Ouest cependant sont structurés sur le mode complémentaire: dans un sens, courant de matières premières; dans l'autre sens, des produits finis à composante technologique élevée. Cela est de première importance en matière de sécurité, car le commerce complémentaire est porteur de conflits et d'instabilité.

A titre d'exemple, ce genre de relations commerciales permet de fortes fluctuations des *terms of trade*. Prenons un cas pour l'illustrer: quand la Suisse, en 1982, doit livrer 100 machines à calculer d'un modèle déterminé en paiement de 10 tonnes de charbon polonais et que, l'année suivante, suite à une fluctuation des prix, ces dix tonnes valent 101 machines à calculer, les *terms of trade* se sont améliorés d'environ 1% en faveur des

Polonais et se sont détériorés d'autant pour les Suisses. Ainsi, la Pologne, tout en exportant la même quantité, peut importer davantage. A l'inverse, la Suisse doit exporter davantage pour la même quantité.

Le commerce de structure complémentaire crée encore une inégalité des dépendances. Ainsi, le fournisseur de matières premières a en main un instrument de pression efficace à brève échéance. La crise du pétrole des années 73-74 le démontre. Tandis que la dépendance de l'importateur en technologie constitue un instrument qui ne permet d'obtenir des effets sensibles pour lui qu'à échéance. L'un et l'autre instrument sont donc utilisables selon la conjoncture politique, mais pas simultanément. On ne saurait donc parler de parité des dépendances.

De passer de cette complémentarité au système de substitution semble entraîner des difficultés pour l'Union soviétique. Selon une étude de la Commission économique de l'ONU pour l'Europe (dont le siège est à Genève), les exportations soviétiques de marchandises hautement technologiques n'ont passé que de 7 à 8% entre 1965 et 1974.

Depuis, l'URSS accentue ses efforts d'exportation en matières premières dans l'espoir qu'à la longue, les *terms of trade* évolueront en sa faveur. Mais, pour exporter des matières premières, elle a besoin de l'aide financière et technique de l'Occident, qui lui permette de les extraire, car ses propres moyens, y compris l'apport des autres

pays du COMECON, ne suffisent pas au développement de l'infrastructure indispensable.

A propos du **point 4**. Toutefois, le déséquilibre le plus lourd de conséquences est celui de la balance commerciale et des paiements.

La croissance relativement forte des relations économiques Est-Ouest en cette dernière décennie tient en bonne partie à l'octroi de crédits par les banques occidentales aux Etats du COMECON. Cela leur a permis d'éponger le déficit de leur balance commerciale. Cet endettement a crû à toute vitesse. Alors qu'en 1971 il représentait globalement 7 milliards de dollars US, il monta au cours des seules années 74 à 77 de 13 à plus de 46 milliards. Au milieu de 1982, il s'élevait déjà à 54 milliards, après avoir même dépassé fin 1981 60,7 milliards de dollars²¹.

L'énormité de cette situation s'explique en partie par la récession à l'Ouest. Elle a eu pour effet de mettre un frein important aux exportations de l'Est, alors que les importations des pays du COMECON ne purent se réduire aussi rapidement. Les difficultés des petits Etats de l'Est européen s'accrurent encore du fait de la hausse du coût des produits pétroliers et d'autres matières premières, des besoins en investissements internes et, ce qui n'est pas le moins important, de l'accroissement des exigences des consommateurs. Les mauvaises récoltes de 1975 aggravèrent encore cette situation. Quant à elle, l'Union sovié-

tique a tout naturellement bénéficié des hausses spectaculaires des huiles minérales mais, suite aux carences des récoltes évoquées, elle a été contrainte d'acheter à l'Ouest des céréales en masse, d'un montant d'environ 7 milliards de dollars, de 1975 à 1977. L'endettement des pays de l'Est (54 milliards de dollars) auprès de l'Ouest (en mi-1982) est important, comparé à la situation antérieure. Mais il est intéressant de le comparer avec les dettes des pays en voie de développement non exportateurs de pétrole, lesquelles atteignent entre 150 et 200 milliards de dollars, ou avec la somme des dettes des pays de l'Europe occidentale: selon la Banque des Règlements Internationaux, à Bâle, spécialisée en amortissements internationaux, cette somme s'élevait à 362 milliards de dollars pour la même période considérée. Jusqu'à mi-1982, elle était de 285 milliards.

Du seul point de vue économique, l'endettement de l'Est sembla constituer une bonne affaire pour les prêteurs occidentaux, du moment qu'intérêts et amortissements sont versés ponctuellement. De plus, il présente des avantages bienvenus dans les circonstances actuelles pour l'industrie d'exportation et la sauvegarde de postes de travail: Giovanni Agnelli parlait en 1980, dans *Foreign Affairs*, de 300 000 emplois d'Europe occidentale qui dépendaient directement du commerce avec l'Est. Il est évident que c'est grâce aux crédits occidentaux que nous pouvons exporter et, donc,

produire davantage que les Etats du COMECON ne pourraient se permettre d'importer en fonction du portefeuille de leurs devises.

Sous l'angle de la politique de sécurité, nous devons pour le moins, ce nous semble, évaluer soigneusement les dangers découlant de cet énorme endettement. Les craintes exprimées ne sont pas sans fondement. Vient en tête le fait que les partenaires commerciaux de l'Est ne parviennent plus à assurer le service de leur dette, comme c'est le cas de la Pologne, ou, du moins, qu'ils menacent de ne pas tenir leurs engagements afin d'obtenir des concessions politiques ou de désorganiser le marché financier occidental. Vu les sommes considérables que nombre de banques privées ont investies, un refus de remboursement²², même partiel, serait sans conteste grave et pourrait ébranler le système monétaire. Cela n'empêche pas les spécialistes de penser que les dégâts seraient limités et de rappeler que, les crédits étant concédés à long terme, les retombées négatives s'étaleraient elles aussi. La Banque fédérale d'Allemagne (le partenaire le plus important de l'Est) estime que ses 25 milliards de DM de crédit alloués à l'Est ne représentent que 6% de ses actifs étrangers. De plus, ces crédits jouissent jusqu'aux deux tiers de la caution officielle. En conséquence, c'est l'Etat qui aurait à supporter le gros de la perte, et ce sont ses caisses qui auraient à satisfaire les créanciers. Une telle opération financière pourrait être comparée à un

programme conjoncturel de par ses dimensions et ses effets, programme où, approximativement, par le truchement de l'abaissement de l'imposition sur les amortissements, les entreprises disposeraient d'une capacité de financement qui, normalement, irait à l'Etat. Si l'on accepte une telle argumentation, un refus de remboursement du COMECON resterait contrôlable quant à ses effets sur l'économie publique occidentale. Il est clair qu'une telle attitude de l'Est reviendrait à paralyser intentionnellement les relations économiques Est-Ouest. Les Occidentaux cesseraient d'accorder d'autres crédits, et les exportations correspondantes vers l'Ouest prendraient fin. On ne saurait, certes, exclure cette éventualité; mais on pense qu'un tel comportement de l'Est lui nuirait tellement qu'il devrait s'en abstenir dans son propre intérêt. A ceci près qu'il pourrait recourir à un tel moyen dans une situation de tensions politique et militaire aiguës, à savoir à un moment où les relations Est-Ouest seraient de toute façon sur le point de s'effondrer. Mais, si l'on ne craint guère à l'Ouest un refus de remboursement, la possibilité qu'un débiteur fasse banqueroute même involontairement devrait préoccuper le créancier.

Comme le montrent les chiffres, les pays de l'Est européen sont déjà contraints à vouer une partie colossale de leurs exportations à l'Ouest au service courant de leur dette. Il faut craindre que d'autres pays que la Pologne (la Roumanie, par exemple)

ne parviennent plus à honorer leurs engagements à l'égard de leurs créanciers occidentaux. Et il est douteux que l'Union soviétique soit prête à endosser les dettes de ses voisins, même si elle le pouvait. La difficulté vient du dilemme suivant: ou bien on continue à accorder de nouveaux crédits, avec accroissement de l'incapacité de rembourser, ou bien, à l'inverse, on arrête de le faire, avec probabilité d'un effondrement quasi général des échanges commerciaux Est-Ouest. Les conséquences en seraient toutefois bien plus graves pour l'Est, du fait du poids sensiblement plus grand que ces échanges représentent pour lui.

Les disparités que nous venons d'exposer montrent que la dépendance est plus grande à l'Est. Cela signifie que l'Ouest occupe une position plus confortable pour fixer les modalités de stabilisation des relations commerciales, pour autant que l'on soit prêt à l'envisager. Il existe, d'une part, des possibilités (limitées) sur le plan économique d'équilibrer les relations par la réduction de certains écarts. La «corbeille N° 2» d'Helsinki offre de nombreux points susceptibles d'améliorer nos relations, également en matière de politique de sécurité. Si, dans la pratique, ces effets sont restés modestes jusqu'ici, c'est que, dans les relations commerciales, les facteurs économiques déterminants pèsent plutôt plus que les intentions politiques.

Tout projet de stabilisation présuppose la reconnaissance que des relations déséquilibrées sont sources

de dépendances, et que les dépendances, si elles ne se neutralisent pas mutuellement, sont sources de perturbations dans les relations car, dans un système où l'avantage de l'un constitue un désavantage pour l'autre, tout changement cherche à se faire sur le dos de l'autre. La difficulté dans le domaine des relations commerciales entre l'Ouest et l'Est tient à ce qu'il est largement disputé pour savoir de combien l'avantage politique surpasse le désavantage. Le débat à propos du transfert technologique l'illustre bien, même si, considérée à l'Ouest comme indésirable, il est inévitable que l'acquisition de technologie par l'Est fournit à son armement des impulsions telles qu'une partie de son niveau en est redevable, ce qui revient à un renforcement du système soviétique. Mais ce n'est pas manquer de réalisme que de supposer que l'Union soviétique promouvrait de toute façon le développement de son armement, même sans apport occidental, et qu'au besoin, elle recourrait à des méthodes staliniennes pour le réaliser, ce qui constituerait vraisemblablement une source supplémentaire de conflits potentiels en Europe. Trouver une issue à cette situation embarrassante est délicat mais inévitable, si l'Ouest ne veut pas jouer le rôle que lui prophétisait Lénine il y a soixante ans, celui d'aller jusqu'à livrer à l'adversaire de son système des armes destinées à détruire celui-ci. C'est pourquoi on tente de retenir à l'Ouest des biens qui pourraient servir directement à l'in-

dustrie d'armement soviétique. Dans quelle mesure on y réussit est difficile à apprécier. Nous regrettons de ne pouvoir nous empêcher d'un certain pessimisme à cet égard.

Toutefois, les restrictions appliquées montrent que l'on est conscient, en Occident, du risque encouru²³.

Nous posons au début la question de savoir si la coopération économique entre l'Est et l'Ouest favorise ou met en danger la sécurité des deux parties. Nos propos ont mis en évidence qu'une collaboration entre ces deux systèmes sociaux fait l'un et l'autre. Si l'on veut qu'à la longue elle constitue un contrepoids stabilisateur aux antinomies politique et idéologique, il sera nécessaire que les avantages l'emportent nettement sur les inconvénients pour les deux partenaires. Les besoins technologiques du côté soviétique et son intérêt à la mise en valeur de nouvelles ressources naturelles et, d'autre part, la volonté occidentale de diversifier ses importations de matières premières sont des facteurs qui peuvent faciliter une imbrication à longue échéance des intérêts des deux Europes. Toutefois, dans la mesure où l'on ne parviendra pas à réduire les disparités actuelles, dans la mesure où les dépendances demeureront, voire croîtront, les risques de conflit sous-jacents aux relations économiques Est-Ouest gagneront en gravité.

P.-T. B.

Annotations

¹ «To save her by trade.»

² Cité selon *Foreign Affairs*, vol. 58, 1980, N° 5, p. 1018.

³ Voir George F. Kennan, p. 187.

⁴ Ainsi dans son discours «The Future and the International Environment», du 28 juin 1977; le texte intégral figure dans: Henry Kissinger, *For the Record. Selected Statements 1977-1980*, Boston-Toronto 1981.

⁵ Sur quoi on ne saurait se faire des illusions, du reste: «Many opponents of increased East-West trade also vastly oversimplify the problem», déclara M. Henry Kissinger au Center for Strategic and International Studies, à l'Université de Georgetown (le 28 juin 1977), et d'exposer: «There is no question that because of the many possibilities of the diversion of resources inherent in the modern economy, almost any kind of trade can indirectly benefit military potential.» (Henry Kissinger, *op. cit.*, p. 40.)

⁶ *Loc. cit.*, p. 41.

⁷ *Ibid.*

⁸ Renata Fritsch-Bournazel, p. 47.

⁹ Pour d'autres exemples, cf. Albert O. Hirschmann (voir bibliographie).

¹⁰ A ce propos, cf. M^{me} Fritsch-Bournazel.

¹¹ *Die Zeit*, 14 décembre 1973.

¹² *Pravda*, 1^{er} et 6 août 1973.

¹³ *Foreign Affairs*, vol. 55, 1977, N° 3, p. 520. M. Yergin est, outre son activité de professeur, Research Fellow du Harvard's Center for International Affairs.

¹⁴ Voir bibliographie.

¹⁵ Cité d'après M^{me} Fritsch, pp. 46-47.

¹⁶ *Soviet-American Trade*, p. 519.

¹⁷ Cf. à ce propos *Foreign Affairs*, vol. 58, 1980, N° 5, p. 1021: la statistique de 1979.

¹⁸ A partir du milieu des années soixante, nombre de changements peuvent être constatés dans les pays du COMECON, en ce qui concerne la gestion économique. Cf. à ce propos John et Pauline Pinder (p. 33): «Market mechanisms, criteria of profitability, and incentives have been widely introduced, though without abandoning the system of administrative direction through detailed instructions to the enterprises, except in Hungary where the one-year plans, which were the principal vehicle for these instructions, have been abolished.»

¹⁹ Il n'est pas possible de donner des indications précises à ce sujet. Quant au terme d'opération de compensation dans l'économie politique, nous constatons un désarroi répandu. (En anglais, comme terme général pour toutes ces opérations, on emploie la notion de «linked purchases».) Son application différente, l'emploi de données variées et de quantités changeantes provoquent la confusion; s'y ajoute le fait que, parfois, les calculs se fondent sur des estimations assez vagues quant aux livraisons de l'Est, et il se peut même que la date de l'estimation ne soit pas connue. D'où résultent des indications contradictoires et spéculatives, aussi bien dans la bibliographie s'y rapportant que dans la presse quotidienne. Selon une expertise de 1979, préparée par ordre du ministre allemand de l'Économie, le comte Lambsdorff, entre 10 et 15% du volume des échanges commerciaux de l'Union soviétique avec l'Occident sont des opérations de compensation. En ce qui concerne les autres pays de son bloc, de telles estimations se révèlent cependant bien plus ardues. A en croire l'expertise, le taux correspondant se situe entre 15% pour l'Union soviétique et le 1,3% que l'on a pu établir pour la Hongrie. Les Magyars, jusqu'à maintenant, ont le moins favorisé la forme compensatrice. L'Union soviétique, elle aussi, n'y est que peu active, mais ses rachats énormes contribuent à augmenter le pourcentage des opérations de compensation. (Une étude confidentielle donne, pour l'Union soviétique, les chiffres suivants: en 1977, les rachats effectués par l'URSS s'élevaient à 628 millions de dollars US, en 1980 à 1,994 milliard et pour 1985, ils devraient atteindre 3,933 milliards. En 1977, d'une exportation totale de 11,3 milliards de dollars vers l'Occident industrialisé, cela aurait correspondu à 7,3%.) Voir à ce propos l'expertise mentionnée ci-dessus, à savoir l'étude détaillée et complète de MM. Franz-Lothar Altmann et Hermann Clement, *Die Kooperation als Instrument im Ost-West-Handel*, Munich-Vienne 1979.

²⁰ Altmann/Clement, p. 176. Que l'effet stabilisateur des opérations de compensation ait également un aspect suspensif dans la mesure où il entrave l'adaptation indispensable des économies nationales de

l'Europe orientale, des économistes de l'Est l'admettent entre-temps, eux aussi. A vrai dire, nos partenaires du COMECON n'ont souvent pas d'autre choix que d'insister sur des opérations de compensation: «La balance des comptes devenant de plus en plus déficitaire, la sauvegarde des importations nécessaires des biens d'investissements et surtout l'extension des importations ne peuvent se faire dorénavant que de façon compensatrice, sans charge supplémentaire de la balance des devises puisque, évidemment, il n'est plus possible de faire accroître les exportations 'normales'. Or, cette 'neutralité' d'échanges compensatoires en devises s'adapte de manière excellente au système des relations monétaires de l'Europe orientale.» (*Loc. cit.*, pp. 176-177.) Du côté de l'Ouest, les affaires de compensation sont considérées principalement comme un mal nécessaire (cf. C.J. Gmür, *Le troc, la compensation et la coopération*, Zurich 1978); la disposition à conclure des accords de compensation s'explique donc effectivement par l'obligance du partenaire occidental. Pourtant, même pour des partenaires commerciaux de l'Ouest, il existe des raisons à ne pas condamner à priori l'instrument de compensation – citons par exemple l'accès au marché, l'exploitation de la capacité de production et d'exportation, l'amortissement des dépenses pour le développement, la mise à profit de sources avantageuses d'approvisionnement, la sauvegarde des ressources en matières premières. Toujours est-il que 90% des revendications pour de telles opérations viennent de l'Est. Et une enquête faite par MM. Altmann et Clement nous permet d'en déduire qu'un essor de la conjoncture en Occident amoindrirait sa disposition à faire des concessions dans ce domaine. (Cf. Altmann/Clement, pp. 201-220.)

²¹ Phénomène surprenant qui, d'ailleurs, n'a pas trouvé d'explication satisfaisante à ce jour. Étaient concernés par cette diminution tous les pays du COMECON, notamment les créances de l'Union soviétique, de la Pologne, de la Hongrie et de la RDA.

²² Comme pratiqué par la Corée du Nord en 1976. On consultera à ce propos l'étude de Steven I. Davis (voir bibliographie).

²³ L'organisme chargé de la mise au point

de la surveillance de l'embargo occidental s'appelle COCOM. Créé en 1949, il a son siège à Paris et comprend les pays de l'OTAN, sauf l'Islande, et le Japon. Le COCOM fixe des règles différentes selon les pays de destination des marchandises sous contrôle: pour la Chine, par exemple, les normes ont été considérablement libéralisées il y a quelques années (cf. *Business America*, magazine de l'U.S. Department of Commerce, 5 octobre 1981, p. 21). L'administration du président américain Ronald Reagan attache une importance prioritaire au danger du transfert de technologie occidentale à l'Union soviétique. A l'instigation des Etats-Unis, des pourparlers à l'échelon le plus élevé du COCOM eurent lieu en 1982, en vue d'examiner complètement les listes noires des produits soumis à l'embargo, afin de mieux contrôler les achats soviétiques extensifs de technologie occidentale de pointe. (Des analyses des services américains de renseignements de l'automne 1981 ont pu fournir des éclaircissements sur la manière systématique d'agir de l'Union soviétique dans ce domaine.) En octobre 1982, lors des négociations destinées à relancer un nouveau tour de révision (des 130 propositions d'amendement de biens stratégiques, 97 étaient présentées par les Etats-Unis), entre les Américains et les Européens, une différence fondamentale d'approche quant au potentiel stratégique et politique du commerce Est-Ouest semble avoir réapparu au grand jour: les Européens ont plutôt tendance à le considérer comme un élément stabilisateur, les Américains comme un élément potentiellement déstabilisateur. Il convient de ne pas oublier que toute modification au sein du COCOM doit s'effectuer par consensus. Dès lors, il paraît peu vraisemblable que l'adaptation des listes et des procédures se fasse selon la détermination américaine. (Nous pouvions constater, entre autres, que les Européens se refusaient à céder à l'idée des Etats-Unis de reprendre au niveau de la liste COCOM les composantes en relation avec la prospection, la production, le transport et le raffinage de pétrole et de gaz.) En Suisse, une ordonnance du Conseil fédéral règle la vente de certains équipements considérés comme stratégiques. Pour l'exportation de quelque cent

vingt types de marchandises, parmi lesquels on trouve notamment les produits électroniques perfectionnés (c'est le cas des machines à chiffrer), certains moteurs, les câbles et les turbines, pour ne citer que quelques exemples, cette ordonnance du Conseil fédéral exige l'obtention d'autorisations spéciales. Tout ce complexe du COCOM offre des aspects fort intéressants de droit international.

Bibliographie

- Agnelli, Giovanni: «East-West Trade: a European view», in: *Foreign Affairs*, vol. 58, 1980, N° 5, pp. 1016-1033.
- Altmann, Franz-Lothar/Clement, Hermann: *Die Kompensation als Instrument im Ost-West-Handel*, Munich-Vienne 1979 [Gegenwartsfragen der Ost-Wirtschaft, Schriftenreihe des Osteuropa-Instituts München und des Instituts für Wirtschaft und Gesellschaft Ost- und Südeuropas de l'Université de Munich, vol. 10].
- Fritsch-Bournazel, Renata: «Gefahren für die Entspannung in Europa», in: *Entspannung am Ende? Chancen und Risiken einer Politik des Modus vivendi*, publié sous la direction de Josef Füllenbach et Eberhard Schulz, Munich-Vienne, 1980 [Schriften des Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik, vol. 43].
- Davis, Steven I.: «How Risky is International Lending?», in: *Harvard Business Review*, janvier-février 1977.
- De Pauw, John W.: *Soviet-American Trade Negotiations*, New York, Londres, Sydney, Toronto 1979.
- Deutsch, Karl W.: *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton 1968.
- Economic relations between East and West: prospects and problems, a tripartite report by fifteen experts from the European Community, Japan and North America*, publié sous la direction de la Brookings Institution, Washington, D.C., 1978.
- Einfuhr aus/Ausfuhr nach den Oststaaten 1938-1979*, publié sous la direction de BAWI, Berne 1980.
- Förderung des gegenseitigen Wirtschaftsverkehrs zwischen Ost und West. Contribution du KSZE, publiée sous la direction de la Division du commerce du Départe-

ment de l'économie publique, Berne 1976 [aussi sous le titre: *Der Geschäftsmann und die KSZE*].

Gmür, Charles J.: *Le troc, la compensation et la coopération*, Zurich 1978.

Green, Robert T./Lutz, James M.: *The United States and World Trade. Changing Patterns and Dimensions*, New York, Londres, Sydney, Toronto 1978.

Grubel, Herbert G.: *International Economics*, Homewood (Illinois), Georgetown (Ontario) 1977.

Hirschmann, Albert O.: *National Power and the Structure of Foreign Trade*, Berkeley – Los Angeles 1969.

Kennan, George F.: *Russia and the West under Lenin and Stalin*, Boston 1961.

Müller, Friedemann: «Sicherheitspolitische Aspekte der Ost-West-Wirtschaftsbeziehungen», in: *Aus Politik und Zeitgeschichte, Beilage zur Wochenzeitung Das Parlament*, B 37/77, Bonn, 17.9.1977.

Nötzold, Jürgen: «Probleme und Chancen des Ost-West-Handels in den achtziger Jahren», in: *Europa Archiv*, 35, N° 23, pp. 721-728.

Pinder, John and Pauline: *The European Community's Policy towards Eastern Eu-*

rope, Londres 1975 (Chantham House PEP European Series, N° 25).

Saxer, Herbert: *Wirtschaft und Sicherheitspolitik. Spannungsfelder in der Weltwirtschaft und Schweizer Streiflichter*, Berne 1978 (Studien zur Sicherheitspolitik 7).

(Scheidegger, Urs): «Gespräch über die Funktion der Handelsabteilung im Ostgeschäft. Warenaustausch könnte noch ausgeweitet werden», in: *Der Bund*, N° 169, Berne 1976, p. 17.

«Sowjetöl belebt den Osthandel», in: *Bilanz*, cahier 8/1979, pp. 13-15.

Stanislaus, Karl Heinz: *Krise, Kapital und Kalter Krieg: Eine unorthodoxe Betrachtung der west-östlichen Wirtschaftsbeziehungen*. Info der Internationalen Treuhand AG, 1976, N° 51, pp. 30-38.

Wimetz, Jacqueline: «Quand le capitalisme finance le communisme... Des milliards de dettes», in: *Construire*, N° 11, 1981.

Yergin, Daniel: «Politics and Soviet-American Trade: The Three Questions», in: *Foreign Affairs*, vol. 55, 1977, N° 3, pp. 517-538.

Yergin, Daniel: *Shattered Peace*, Boston 1977.

La dissuasion donne une bonne assurance qu'une forme de guerre reconnue comme particulièrement redoutable n'aura pas lieu. Hier, c'était l'attaque surprise; aujourd'hui, c'est la guerre nucléaire. La force de frappe pas plus que la ligne Maginot ne dissuade de la guerre elle-même un adversaire décidé à la faire; elle l'oblige simplement à chercher une autre voie que celle qui lui est barrée.

GÉNÉRAL ALBERIC VAILLANT